Communiqué de presse
Zurich, le 5 novembre 2026

UNE NOUVELLE CONVENTION DE BRANCHE GARANTIT LA QUALITÉ DU RECYCLING-PET SUISSE

Le secteur des boissons entend continuer à augmenter la part de R-PET dans les bouteilles en PET suisses au cours des prochaines années. De nouvelles connaissances scientifiques montrent toutefois qu'une part de R-PET aussi élevée que possible dans l'ensemble du système peut, à long terme, entraîner des pertes de qualité. Avec cette convention, la branche mise donc désormais sur le principe «L'optimum plutôt que le maximum» et crée ainsi les conditions nécessaires pour préserver durablement la qualité du matériau.

Une étude récente de sus.lab ETH Zurich montre que le cycle du PET reste fonctionnel à long terme lorsque la part de R-PET dans l'ensemble du système se situe entre 75 et 80 %. Lorsque cette part est plus élevée, le risque que la qualité du matériau se dégrade progressivement au fil de plusieurs cycles de recyclage augmente. Ce qui compte n'est pas la part de recyclat dans chaque bouteille, mais sa part dans l'ensemble du système.

Sur la base de ces conclusions, le Comité de PET-Recycling Schweiz a élaboré une convention de branche avec les entreprises de recyclage. L'objectif est de maintenir la stabilité du cycle du PET même si la part de recyclat continue d'augmenter à l'avenir, et de garantir la très haute qualité du R-PET suisse. À cette fin, les membres de PET-Recycling Schweiz s'engagent à limiter à 75 % en moyenne la part de R-PET dans les bouteilles en PET fabriquées en Suisse. Certaines gammes de produits pourront continuer à être composées de 100 % de R-PET.

UN CYCLE STABLE À LONG TERME ET UNE QUALITÉ ÉLEVÉE DU MATÉRIAU

Un cycle du PET stable à long terme est dans l'intérêt de l'ensemble de la branche et constitue la base du bon fonctionnement du système de recyclage. Comme les pertes de qualité ne peuvent être corrigées qu'au prix d'efforts considérables, la branche agit avant que de tels problèmes ne s'accumulent dans le cycle des matières. Avec la limite supérieure fixée, une marge de manœuvre subsiste pour les bouteilles importées, qui ne sont pas couvertes par la convention.

L'UTILISATION DU R-PET DOIT CONTINUER D'AUGMENTER

La convention de branche n'implique pas une réduction générale de l'utilisation du R-PET. «Il y a 26 ans, la Suisse a bouclé le cycle du PET. Depuis, nous n'avons cessé de perfectionner le système. Le fait que nous fixions aujourd'hui une limite supérieure est une conséquence directe de ce succès: la part de R-PET est désormais si élevée qu'il ne s'agit plus seulement d'utiliser autant de matière recyclée que possible, mais de piloter le cycle de manière optimale à long terme», explique Jean-Claude Würmli, directeur de PET-Recycling Schweiz. «Nous voulons continuer à augmenter la part de R-PET dans les bouteilles en PET suisses tout en veillant à ce que cette progression renforce le cycle à long terme au lieu de l'affaiblir.»

CONTACT PRESSE PET-RECYCLING SCHWEIZ

Téléphone direct: 044 344 10 98
E-mail: medien@prs.ch

À PROSPOS DE PET-RECYCLING SCHWEIZ

L'association PET-Recycling Suisse a été fondée en 1990 et s'occupe, depuis l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les emballages de boissons (OEB), de la collecte et du recyclage des bouteilles à boissons en PET. En collaboration avec ses membres, l'industrie des boissons et le commerce de détail, l'association s'est fixé pour objectif de faire de la bouteille en PET l'emballage de boissons le plus respectueux de l'environnement en Suisse, grâce à l'innovation, à l'utilisation d'énergies vertes et à des investissements dans des infrastructures de recyclage de pointe. Elle apporte ainsi une contribution importante à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles. En 2022, le secteur suisse du recyclage du PET s'est en outre engagé à respecter l'Accord de Paris sur le climat et l'objectif de 1,5 degré d'ici 2030. PET-Recycling Schweiz est membre de l'association faîtière Swiss Recycle, de l'IGSU et de l'Alliance Design for Recycling Plastics.

Verein PRS PET-Recycling Schweiz, Hohlstrasse 532, CH-8048 Zürich, Telefon 044 344 10 80
Verein PRS PET-Recycling Schweiz, Agence Suisse romande, ZI En Budron E9, 1052 Le Mont sur Lausanne, téléphone 021 653 36 91
info@prs.ch, www.petrecycling.ch, MWST.-Nr. CHE-107.490.410 MWST